



COMMUNIQUE DE PRESSE

Châteaudun, le 23 juillet 2013

ENERGIESTRO PREMIERE ENTREPRISE AUTORISEE A UTILISER DE L'HUILE VEGETALE PURE DANS LES GROUPES ELECTROGENES EN FRANCE

Après quatre années d'expérimentation réussie, ENERGIESTRO a reçu du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) ainsi que du Ministère de l'Economie et des Finances (MINEFI) l'autorisation d'utiliser de l'huile végétale pure (HVP) dans ses groupes électrogènes hybrides. ENERGIESTRO est la première entreprise à recevoir cette autorisation, qui va lui permettre de commencer la commercialisation de sa technologie innovante en France.

L'utilisation d'HVP comme carburant est très intéressante pour l'environnement, car il s'agit d'un carburant renouvelable au bilan très positif (Rapport ADEME 2010). Mais comme tous les moteurs ne sont pas capables de fonctionner correctement à l'HVP, cette utilisation reste interdite en France, sauf sur autorisation délivrée après une expérimentation portant sur le rendement, la pollution, la durée de vie des moteurs...

ENERGIESTRO est une entreprise innovante française qui développe des groupes électrogènes hybrides capables d'alimenter un site de façon bien plus économique que les solutions actuelles (groupe électrogène classique ou énergies renouvelables plus batteries). L'innovation réside dans le stockage de l'énergie par un volant d'inertie, très économique grâce à sa durée de vie illimitée (contrairement aux batteries dont la durée de vie est limitée à quelques milliers de cycles).

Pour commencer ENERGIESTRO vise le marché des sites non raccordés au réseau électrique : relais de télécommunication, habitation, hôtellerie...

Sur le long terme ENERGIESTRO a l'ambition d'équiper tous les bâtiments de sa technologie qui permet, en plus de l'électricité, de produire de la chaleur et du froid avec un très haut rendement grâce à la cogénération.

Contact :

André Genesseaux, Directeur Général

02 37 96 15 40

andre.genesseaux@energiestro.com